

Je tiens à remercier mes six collègues du comité de leurs efforts et de leur dévouement. Si nous sommes arrivés à un consensus sans jamais être obligé de voter, c'est grâce à leur patience et à l'intérêt sincère qu'ils portaient à la réforme de la Chambre des communes.

La réforme parlementaire est un processus continu, et d'autres viendront qui poursuivront et prolongeront notre oeuvre, mais on voit déjà se dessiner un Parlement typiquement canadien, susceptible de répondre aux exigences et aux attentes des Canadiens et des Canadiennes.

Le président,
James A. McGrath, c.p.